



Assemblée générale mixte du 28 juin 2007

Nombre d'actions votantes	11 270 626
Nombre de droits de vote existants	16 185 890

	Partie ordinaire	Partie extraordinaire
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance ;	22	22
Soit nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	10 227 964	10 227 964
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	15 143 164	15 143 164
Quorum requis sur première convocation	2 254 126 (*)	2 817 657 (**)
Quorum atteint	90,75%	90,75%

(*) soit 20% des actions ayant droit de vote

(**) soit 25% des actions ayant droit de vote



Résultats des votes par résolution

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire Majorité requise : majorité des voix présentes, représentées et votant par correspondance, soit 50% des voix + 1 voix		Approuvé à :
1	Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice 2006	100%
2	Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice 2006	100%
3	Affectation du résultat de l'exercice 2006	100%
4	Approbation des conventions réglementées visées par le rapport spécial des Commissaires aux comptes	100%
5	Approbation de la convention réglementée préalablement autorisée par le Conseil de Surveillance concernant la mission de consultant du Président du Conseil de Surveillance	100%
5	Lecture du rapport spécial du Directoire sur les options de souscription d'actions conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce	100%
6	Lecture du rapport complémentaire du Directoire relatif aux délégations de compétence et de pouvoirs qui lui ont été accordées par l'Assemblée Générale en application des articles L. 225-129-1 et suivants du Code de commerce	100%
De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire Majorité requise : majorité des 2/3 des voix présentes, représentées et votant par correspondance, soit 66,66% des voix		
8	Modifications de l'alinéa 4 de l'article 27 et de l'article 29 des statuts	100%
9	Pouvoirs en vue des formalités	100%